

# lorraine • 3

nancy • metz •  
bar-le-duc • épinal •  
sarreguemines

## Compte rendu de l'instance de proximité 22 avril 2024

### Médecine du travail

---

Présent lors de ce point, le médecin du travail en charge des salariés du site de Nancy ...  
Il a débuté son exposé en précisant qu'il était en poste sur ce site depuis octobre 2022, et qu'il avait effectué une série de visites occasionnelles.

Il a réalisé :

- de nombreuses visites périodiques (régulières) sachant qu'il a rattrapé un retard qui existait, comme dans de nombreuses entreprises du secteur
- 1 visite de pré reprise
- 45 examens cliniques (soit 1/3 de l'effectif) ce qui lui semble normal au vu des effectifs)
- 10 services individuels adaptés
- 22 services individuels renforcés

Lors de suivis individuels renforcés, il est amené à se prononcer sur l'aptitude des salariés. Ce qui est différent des attestations.

Il a recensé 12 cas où il n'y a pas eu d'attestations après des visites de pré reprise et 10 cas avec mesures d'aménagement de poste.

Il a aussi été amené à réaliser des études de postes.

Il a examiné des personnels en AT qui l'avaient sollicité. Il est destinataire des infos émises dans ces circonstances.

Il constate des taux de signalements assez importants par rapport à ce que l'on avait auparavant.

Quelle analyse ? Il constate l'existence d'AT liés à des conflits entre personnes et à des difficultés relationnelles ... qui ont conduit à des états de stress. Il demande systématiquement aux salariés en visite quels sont leurs ressentis. Il nous a redit qu'il invite tous les salariés qui le souhaitent à venir le voir : il n'y a aucun problème pour l'organisation de visites occasionnelles à leur demande.

Il existe aussi au cabinet de la médecine du travail un service de psychologie (qui est différent de celui du psychologue du travail). Il est également accessible à la demande des salariés qui le souhaitent.

La direction va adresser une communication aux salariés pour leur rappeler qu'ils peuvent faire la demande d'une visite (hors visite périodique) et bénéficier d'un rendez-vous au service de psychologie.

Certains salariés peuvent être soumis à des risques professionnels (risques de transports, charges lourdes...).

Des aménagements peuvent être préconisés, notamment lorsqu'il n'y a pas encore de reconnaissance RQTH, ou quand celle-ci n'est pas encore effective.

## Point « Audiences »

On note tout d'abord une augmentation de 24% sur le numérique, même si l'augmentation est de 70% en moyenne sur l'ensemble du Réseau.

Parmi les articles les plus lus, un traitait d'une possible aurore boréale en Moselle Est. Également en Moselle Est, l'apparition d'un lac en pleine nature, avec plus de 400.000 vues. A noter aussi : l'évocation d'une tablette tactile senior !

En marge de ce sujet, il a été précisé que la suite de l'espace de discussion sur le numérique était prévue le 17 mai prochain.

Concernant le reste des audiences, il est constaté globalement que le midi reste honorable, tandis que le soir est en baisse. Le week-end, le samedi soir est en progression. Le dimanche midi, qui est devenu une véritable édition, a progressé aussi.

Pour la direction, le tout s'est passé dans un contexte où une réforme de l'info n'a pas eu le temps de s'installer (entre la grève et la nouvelle organisation suite au protocole de sortie de grève).

Un travail a été engagé sur la visibilité de l'offre, et sur la « signature » des journaux, afin de ne pas envoyer un signal comme quoi quelque chose s'achève (ce qui génère un effet « fermeture »).

Il y a un reproche sur « l'accueil de tranche », avec la vente de titres, puis une longue attente avant qu'ils soient développés.

Concernant Dimanche en Politique, c'est très variable. Globalement, on sait que cela ne fait pas beaucoup d'audience. On sait que globalement, les DEP « antenne » fonctionnent mieux que les DEP « grande région ». Ensuite, certains fonctionnent mieux que d'autres : pourquoi ? Il s'agira de revenir sur ce sujet, avec des éléments plus détaillés.

Nous avons appris lors de ce point que le rendez-vous culinaire « Succulent » allait devenir « C'est succulent », toujours sur les 3 régions Grand Est, Bourgogne Franche Comté et Hauts de France, mais avec un animateur.

Cela s'inscrit dans un contexte de volonté de diminuer le nombre de marques, et que sanctuariser l'idée d'un rendez-vous culinaire le samedi (alors qu'aujourd'hui, cela se divise entre le samedi et le dimanche).

Enfin, concernant le magazine « Enquêtes de régions », il nous est dit que, sur le Grand Est, les EDR sont plutôt bien placés en audiences par rapport aux autres régions.

## Future ligne éditoriale de la locale de Metz

Une nouvelle réunion s'est déroulée le 8 avril dernier.

L'idée qui a fait son chemin est celle d'une locale d'actu, avec un dossier de 2 minutes (pouvant être anticipé).

Des participants ont été étonnés qu'il ait pu y avoir comme une remise en question de ce qui avait été évoqué lors des précédentes réunions.

La direction a réaffirmé que ce qui était important est qu'il y ait un socle minimum d'adhésion : plus il sera important, mieux ce sera !

Concernant le rédacteur en chef adjoint en charge de l'édition, il est important qu'il puisse se consacrer sur son travail de RCA, et donc sortir de manière plus exceptionnelle.

Évoquée aussi, l'idée d'une 2<sup>ème</sup> équipe d'actu 57, mais il s'agira alors aussi de savoir où la placer dans les locaux de Metz.

Il est prévu que des numéros 0 soient fabriqués, par exemple la première semaine de juillet. Les plateaux incarnés seront de retour, afin de pouvoir donner davantage de souplesse dans la fabrication. De retour aussi, une politique de développement des prévisions !

Enfin, la prochaine réunion est prévue le 21 mai prochain, pour analyser notamment les attendus.

## Réflexions après la réunion de rédaction du 19 mars

En préalable, il a été rappelé que ce qui a été évoqué ce soir-là sont des réflexions pour la saison prochaine.

Le RCA assurant la co présentation du 19/20 reprendrait très probablement son rôle de RCA, et n'effectuerait plus de présentation.

Est-ce que cela signifie qu'il n'y aurait plus de présentation à 2 ? « *Cela n'est pas coulé dans le marbre* » nous a-t-il été précisé ! « *Cela dépendra de la durée des JT* » a-t-il été ajouté ! Cette réflexion est engagée, comme dans tous les collectifs d'encadrement !

### **Au niveau des prévisions, comment les choses vont être organisées demain ?**

Le constat est que sans la présence de la personne qui s'en occupe, l'encadrement est déjà au complet. Après, il est difficile de se projeter alors que l'on n'a pas encore le détail de ce que l'on va faire.

**Autre question : quel est l'accompagnement des nouvelles personnes qui intègrent le vivier d'encadrement ?** L'idéal serait que des formations soient mises en œuvre avant l'entrée dans le vivier.

Après, certains remplaçants n'ont pas encore fait leur entrée dans le vivier des encadrants !

Il est pourtant important qu'ils soient bien préparés, car ça ne s'improvise pas. L'idée est que personne ne soit mis en difficulté.

Ensuite, il existe des formations au management, mais elles ne sont pas anglées sur telles ou telles spécificités.

## Organisation du travail de l'assistante de locale à Metz

L'idée est de permettre un vivier plus important que ce qui existe aujourd'hui.

Ceci vient s'ajouter au fait que l'assistante en poste, qui a déjà effectué plusieurs détachements au service organisation, va être appelée à en effectuer à nouveau cet été, et qu'elle va donc être amenée à être remplacée à Metz.

Un tuilage va donc être organisé, à raison de 2 fois 2 semaines, afin qu'une nouvelle personne puisse être opérationnelle pour début juin.

Les élus ont posé cette question : pourquoi demander à l'assistante de Metz d'effectuer ce remplacement au service organisation, devoir la remplacer à Metz, et ne pas préférer remplacer directement la personne qui sera absente au service organisation par une salariée en CDD ? La direction a expliqué que la formation à l'organisation était plus longue, pour une bonne maîtrise des différents outils, que l'assistante de Metz était justement formée à cela, avait connaissance des lieux, des modes de fonctionnement, et que c'était donc préférable plutôt que quelqu'un partant de 0.

Et qu'un gros travail d'anticipation avait été engagé pour que tout se passe bien.

## Emploi

---

### Poste de scripte

Il n'y a aucun candidat en mobilité ni de CDD. La direction a identifié 2 candidates, qui vont être formées sur le cursus 11, en septembre/octobre. Elles seront toutes 2 en contrat en CDD durant cette période.

Si tout se passe bien, l'idée est qu'un C.D.I. soit proposé à l'une des deux et que l'autre assure des CDD.

### Poste de chef-monteur à Metz

Le salarié en détachement a effectué une demande pour partir via une rupture conventionnelle. Dès sa demande partie, et les délais de 2 fois 15 jours écoulés, le poste sera réservé pour un JRI ne pouvant plus exercer pour des raisons médicales. A terme, un poste de JRI sera donc vacant à Metz.

### Poste de rédacteur à Bar le Duc

Une fois la mobilité du rédacteur actuel actée (lors du comité mobilité de mai), le poste sera mis en publication.

## Situation d'un salarié de Metz devant être reconverti

---

Comme évoqué dans le point précédent, suite au souhait de départ d'un chef-monteur de Metz, son poste sera réservé pour un JRI devant évoluer vers un poste de chef-monteur (qu'il exerçait auparavant, à Nancy). Pour engager cette reconversion, cela doit débiter par une journée de tests, qui sera organisée à Metz par l'UFTV. Le but est d'évaluer le besoin en formation et construire le parcours de formation.

Une période de mise en situation est prévue dans un autre lieu que Metz, selon le programme individualisé par l'UFTV.

## Quid dans le Grand Est par rapport au plan d'austérité évoqué dans le réseau, entraînant des journaux communs dans certaines régions (et notamment la DR de Nouvelle Aquitaine) ?

---

La directrice régionale a expliqué aux élus qu'il n'y avait aucune modification par rapport à ce qui était prévu dans le Grand Est au niveau des notifications budgétaires pour 2024. En dehors des exceptions que nous connaissons déjà !

Si d'autres régions sont concernées, ce n'est pas le cas de la nôtre. La mise en place d'Open Médias dans le Grand Est avait été bien anticipée au niveau du besoin en ETP, et n'a pas nécessité la mise en place de corrections comme en Nouvelle Aquitaine. La demande est juste le respect d'un budget.

## Qu'est-il prévu par rapport aux JO ?

Tout d'abord, des pages spéciales à l'occasion des 100 jours !

Un feuilleton est également prévu en diffusion fin mai par rapport aux centres d'accueil et d'entraînement.

Ensuite, fin juin, il y aura le passage de la flamme olympique. On peut imaginer l'idée d'un premier duplex avec les premiers villages traversés le matin.

Le 27 juin, des choses sont prévues à l'occasion du passage de la flamme en Moselle.

Un deuxième feuilleton est prévu, au sujet des destins des athlètes lorrains.

Enfin, plusieurs salariés de Lorraine seront détachés pour la couverture des JO et des jeux paralympiques.

Une réunion est prévue début mai pour évoquer tout cela.

L'utilisation du CCR sera arbitrée pour le passage de la flamme entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne Ardenne.

Un chargé de production en CDD sera spécialement planifié pour les JO dans le Grand Est.

Le sujet de la préparation insuffisante de ces événements a été mis sur la table.

Il nous a été expliqué qu'il était prévu une page spéciale dans un centre d'Amnéville, à ceci près qu'il ne se passait plus rien à l'heure du journal. Certains techniciens ont été prévenus assez tard, et n'ont pas été suffisamment associés au projet, afin de permettre une meilleure mise en images le jour J.

## Présence d'un encadrant éditorial en régie lors des « dimanche en politique »

Certes, certains « Dimanche en politique » sont présentés par une RCA ou un ancien RCA Mais la personne en plateau ne peut pas tout gérer et prendre des décisions, les scripts et les vidéos peuvent être impactés par l'absence de cadre éditorial en régie, notamment par rapport aux plasmas (qui sont rangés dans un certain ordre, et celui-ci peut être revu si les propos ne sont finalement pas prononcés dans l'ordre prévu).

La direction a reconnu l'importance de cette présence d'un cadre éditorial en régie.

## Etat du vivier des scripts cdd et organisation pour les week-end

Régulièrement, des infos RH viennent confirmer l'ajout de nouvelles scripts CDD validées dans le vivier, formées à Open Médias.

Les personnes sont donc désormais plus nombreuses pour être susceptibles de combler les besoins.

Sur les week-ends, nous sommes toujours sur la planification d'un personnel.

Les jours fériés du 1<sup>er</sup> mai ainsi que des 8 et 9 seront assurés quant à eux par 2 scripts.

Les élus ont attiré l'attention sur le fait que les journaux n'étaient plus les mêmes qu'auparavant (notamment les midi).

La direction a répondu que quand elle peut, elle s'adapte ... et qu'il n'a jamais été dans l'intérêt de l'entreprise de perdre des personnes en cours de route.

## L'utilisation des drones

En Lorraine, à ce jour, nous comptons 2 dronistes (et 5 sur l'ensemble du Grand Est). Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation.

Concernant Eden, cela n'a rien à voir : il existe depuis 2019 un contrat entre Eden et Radio France pour la fourniture par Eden d'images pour illustrer les chansons diffusées par France Bleu. Ce contrat court jusqu'à mi 2026.

Comme cette entreprise fournit également des images de drones pour d'autres productions, comme « Succulent », quelles garanties a t'on que les mêmes images ne sont pas vendues 2 fois ?

Et pourquoi ne pourrait-on pas fournir nous mêmes les images pour « Succulent » ?

Plus globalement, si des besoins sont identifiés, il y a des démarches à effectuer, pour obtenir notamment des autorisations. Ces démarches sont effectuées au plan national par le responsable des opérations de vol, et le vol est effectué en interne si les équipes ont le temps nécessaire pour pouvoir répondre au besoin.

## Nombre de « grands capteurs » et répartition

A ce jour, il y a 3 « grands capteurs » en Lorraine (hors ceux fournis pour des personnels en RQTH, liés à des prescriptions médicales), et ces 3 Alpha 7 sont actuellement basés à Nancy utilisés par les journalistes ou les OPV.

**Comment s'est passée cette répartition ?** Il nous a été répondu que la direction s'est basée sur ce qu'il a été précisé lors des derniers entretiens annuels.

A Metz, 2 Alpha 7 sont dédiés à des personnels reconnus RQTH.

Une JRI est désireuse de pouvoir en utiliser un régulièrement afin de ne pas perdre la main alors qu'elle a été formée.

### Y aura t'il d'autres commandes en 2024 ?

Non, à ce jour, ce n'est pas prévu, car il n'y a pas de besoin identifié.

A ce jour, 3 JRI de Nancy sont identifiés comme désireux de pouvoir les utiliser régulièrement. Parmi eux, un sera bientôt doté d'un matériel suite à prescription médicale, et cela va fluidifier l'utilisation.

Il sera donc peut-être possible de reconsidérer cette répartition des 3 Alpha 7.

Quelle politique par rapport aux achats d'autres objectifs pour les personnels en RQTH, amenés à tourner tous types de sujets avec les Alpha 7 (et sans savoir à l'avance quels vont être leurs besoins) ?

La direction nous a répondu être en attente de préconisations médicales : c'est sur la base de ce document qu'il pourra être demandé à la mission handicap de procéder à ces achats.

### Et pour les autres personnels ?

Il s'agit là d'accessoires, qui sont à la charge de l'antenne. Il est prévu d'investir rapidement pour l'achat d'un objectif.

### Que penser de l'idée de mutualiser une flotte d'objectifs entre plusieurs antennes ?

Cela paraît difficile à envisager, que ce soit pour l'organiser ou pour en assurer le transport.

## Organisation suite à l'absence de l'administratrice de production

En l'absence de l'administratrice de production, c'est une chargée de production de Strasbourg qui coordonne les activités du service, en lien avec la directrice régionale.

La directrice régionale et la DRH ont effectué les entretiens annuels des personnels du service.

Des solutions ont été trouvées pour les bons de commandes, les contrats, les congés.

Des réunions ont aussi été organisées pour discuter et recueillir le ressenti de chacun.

## Délégation d'enquête paritaire en cours

Les travaux avancent bien : le jour de l'instance, il restait 3 entretiens à dépouiller (sur les 11 au total).

Un rendez-vous avec la CARSAT est calé le 11 juin pour faire un point de synthèse des travaux.

## Projet de médiation collective à Metz

Il s'agit à présent d'effectuer le choix du cabinet. Avec 2 choix possibles : soit le cabinet qui est déjà intervenu pour la médiation en Lorraine, soit celui intervenu à Strasbourg.

L'appel d'offres a recensé 3 cabinets.

## Dates des prochaines réunion pour l'évocation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Ces réunions vont faire l'objet d'invitations des salariés mais aussi des représentants du personnel, du médecin et de l'inspecteur du travail.

Comme les années précédentes, elles seront sectorisées par activité. Elles sont prévues les 21, 24, 28, 30 et 31 mai.

## Prochaine réunion de l'instance le 27 mai en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**